

## Formulaire de « filtration » Environnemental et Social

Nature et envergure du sous-projet :

Bureau Régional de : Ndzouani

Intitulé du sous projet : Réhabilitation des 3 salles de classe à sadapoini/chiroroni y compris latrine et point d'eau.

Type de sous-projet : école

Localisation : Sadapoini/chiroroni

Village : Sadapoini/chiroroni

Commune : Shaweni

Région : Ngoumakele

Objectif du sous-projet

- Renforcer la capacité des communautés dans la réalisation de leur sous projet et la gestion de leur développement ;
- Remettre en état les salles de la classe endommagées par le cyclone Kenneth ; pour qu'elles soient résilient au changement climatique.
- Les travaux pour la rehabilitation de l'infrastructure doivent répondre aux normes de construction scolaire nationale et internationale;
- Utiliser au maximum les ressources de la zone tant humaines qu'en matériaux locaux, tout en rationalisant ces ressources pour sauvegarder l'environnement ;
- Renforcer la capacité des CPS en matière de gestion et d'entretien des ouvrages réalisés
- Créer des emplois temporaires

Activités du sous-projet ou principales Interventions envisagées :

- Changement de toiture
- Mise en place des portes et des fenêtres
- Table banc
- Travaux de finition (chape, ...)

Coût estimé du sous-projet : 16 421 755 KMF

Envergure du sous-projet : Superficie : 120 m2

Longueur :

Catégorie : Réhabilitation

Ouvrages prévus \_\_\_\_\_

### 1. Description du sous-projet :

Le village de Sadapoini est situé dans la région de Ngoumakele entre Gnaboimro et Mramani, l'école primaire contient que 6 salles de classe, plus de 50% de ces salles ne sont pas en bon état et vu son effectif très élevé. Lors de passage du cyclone Kenneth les salles de classe sont totalement dégradés suite à la forte pluie et vent. Le sous projet de Sadapoini consiste à réhabiliter les quatre salles de classes détruites y compris les latrines et point d'eau et ainsi que le remplacement des mobiliers défectueux.

1. Comment le site d'implantation du sous-projet a-t-il été choisi (critères de choix) :

Suite au passage du cyclone Kenneth, l'école Sadapoini/Chiroroni a été fortement endommagé. Le choix du site a été choisi en collaboration avec le CPS.

2. Superficie du site de sous-projet : 120 m2 / Longueur : .....

3. Statut du site d'implantation du projet :

Propriété de l'état (domanial/communautaire) : oui. Propriété privée : non

4. Actions nécessaires pendant la mise en œuvre des activités et de l'exploitation du sous-projet: signature de la convention de financement et de la convention d'entretien avec CPS, le respect des mesures des barrières contre le Covid19.
5. Nombre de bénéficiaires directs : 170 Hommes : 150 Femmes : \_\_\_\_\_ Enfants :
6. Nombre de bénéficiaires indirects : 1871 Hommes : 2000 Femmes : \_\_\_\_\_ Enfants :
7. Situation socioprofessionnelle des bénéficiaires :  
Agriculteurs :  Eleveurs :  Pêcheurs \_\_\_\_\_ Autres (précisez) \_\_\_\_\_
8. Y'a-t-il un acte attestant la nature de la propriété (attestation de donation / titre foncier) ?  
Oui :  Non :   
Si oui, nature de l'acte \_\_\_\_\_ Valeur juridique \_\_\_\_\_
9. Présenter le milieu humain, le contexte social, culturel et économique de la zone du sous projet :  
Sapadoïni/chironi est village de Ndzouani en terme démographique et économique possédant un potentiel énorme dans les secteurs agricole, élevage. La population locale

## 2. Environnement Naturel

(a) Décrivez la végétation dans / attenant au site du sous-projet :

La végétation sur site est composée essentiellement de l'herbe.

(b) Estimez et indiquez les endroits où la végétation devra être enlevée :

Aucune végétation ne sera enlevée.

(c) Y a-t-il des zones de sensibilité environnementale ou des espèces menacées qui pourraient être affectées négativement par le sous projet ? (décrire ci-dessous)

(i) Forêt naturelle intacte : Oui \_\_\_\_\_ Non  + \_\_\_\_\_

(ii) Forêt côtière sur dunes : Oui \_\_\_\_\_ Non  + \_\_\_\_\_

(iii) Forêt riveraine : Oui \_\_\_\_\_ Non  + \_\_\_\_\_

(iv) Mangroves : Oui \_\_\_\_\_ Non  + \_\_\_\_\_

(v) Zones humides (lacs, rivières, zones d'inondation saisonnières) : Oui \_\_\_\_\_ Non  + \_\_\_\_\_

(vi) Habitats d'espèces menacées nécessitant une protection d'après les lois comoriennes et/ou les conventions internationale : Oui \_\_\_\_\_ Non  + \_\_\_\_\_

(vii) Autre (décrivez) :

## 3. Ecologie des rivières et des lacs

Y a-t-il une possibilité que, suite à l'installation de structures, telles les barrages, écluses ... etc. pour les projets de micro-hydrologie, que l'écologie de la rivière soit impactée négativement ? Une attention particulière doit être faite à la qualité et la quantité d'eau, le type, la productivité et l'utilisation des habitats écologiques, et leur variation dans le temps :

Oui \_\_\_\_\_ Non  + \_\_\_\_\_

(Décrivez)

#### 4. Zones protégés

La zone du sous-projet (ou de ses composantes) comprend-t-elle des aires protégées (parcs nationaux, réserves nationales, forêt protégée, site de patrimoine mondial, etc.) :

Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_

Si le sous-projet est en dehors, mais à faible distance, de zones protégées, pourrait-il affecter négativement l'écologie dans la zone protégée ? (P.ex. interférence avec les vols d'oiseau, avec les migrations de mammifères) : Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_

#### 5. Géologie et sols

Sur base d'inspection visuelle ou de littérature disponible, y a-t-il des zones instables d'un point de vue géologique ou des sols (érosion, glissement de terrain, effondrement) ?

Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_

Sur base d'inspection visuelle ou de littérature disponible, y a-t-il des zones à risque de salinisation ? Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_

#### 6. Paysage / esthétique

Ya-t-il une possibilité que l'exécution du sous-projet affecte négativement la valeur esthétique du paysage ? Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_

#### 7. Plantes nuisibles envahissantes le long des lignes de distribution

Le sous-projet risque-t-il de promouvoir la dispersion de plantes / insectes / autre espèce nuisible envahissante le long de routes de distribution ? Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_

#### 8. Sites historiques, archéologiques ou culturels

Sur base des sources disponibles, de consultations avec les autorités locales, des connaissances locales et d'autres observations, le sous-projet pourrait-il changer un ou plusieurs sites historique, archéologique, ou culturel, ou nécessiter des excavations ?

Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_

#### 9. Recasement et/ou acquisition de terrain

Est-ce que la mise en œuvre du sous-projet déclencherait-elle le recasement involontaire ?

Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_

Est-ce que la mise en œuvre du sous-projet déclencherait-elle la prise involontaire de terrain ?

Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_

Est-ce que la mise en œuvre du sous-projet déclencherait-elle le déménagement ou la perte d'abri ? Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_

Est-ce que la mise en œuvre du sous-projet déclencherait-elle la perte de l'accès au terrain ?

Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_

Est-ce que la mise en œuvre du sous-projet déclencherait-elle la perte de bien ou d'accès à des biens? Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_

Est-ce que la mise en œuvre du sous-projet déclenchera-t-elle la perte de source de revenu ou de moyen de subsistance que les personnes affectées doivent ou non déménagé vers un autre site ?

Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_

Est-ce que la mise en œuvre du sous-projet déclenchera-t-elle la restriction involontaire d'accès à des parcs ou à des zones protégés légalement désignés causant des impacts défavorables sur les conditions de vie des personnes déplacées Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_

#### 10. Perte de cultures, arbres fruitiers et infrastructure domestique

Est-ce que le sous-projet déclenchera la perte temporaire ou permanente de cultures, d'arbres fruitiers ? Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_

Est-ce que le sous-projet déclenchera la perte temporaire ou permanente d'infrastructure domestique (les greniers, les latrines extérieures, les cuisines, citerne etc) ? Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_

#### 11. Pollution par le bruit des génératrices

Est-ce que le niveau de bruit va dépasser le seuil permis pour la zone ? Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_

#### Pour les Sous projets IDB

|   | Indiquez les résultats des réponses aux questions ci-dessus :                  | A cocher | Action   |
|---|--|----------|--|
| 1 | Toutes les réponses sont « non »   | X        | Identifier les bonnes pratiques et les mesures d'atténuation appropriées en fonction du type de sous-projet et élaborer le Plan de gestion Environnemental et sociale (PGES)   |
| 2 | Il y a au moins une réponse « oui » dans les questions 2, 8                    |          | Abandonner car le sous-projet est non éligible   |
| 3 | Il y a au moins une réponse « oui » dans les questions 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10,11 |          | a) Identifier les bonnes pratiques et les mesures d'atténuation appropriées en fonction du type de sous-projet.<br>b) Solliciter le SES pour réaliser une étude plus approfondie sur les composantes environnementales qui risquent d'être affectées par le sous-projet. Elaborer le plan de Gestion Environnemental<br><br>c) déclencher la politique de réinstallation s'il y a lieu, Identifier les bonnes pratiques et les mesures d'atténuations appropriées concernant la réinstallation. Elaborer un plan d'action de réinstallation (PAR). |

Etabli par : RTI NDZ

DATE : 04-08-2020

Signature

APPROUVE PAR : RES

DATE : 04/09/2020

Signature

X

| FICHE ENVIRONNEMENTALE   |   |
|--|---|
| Intitulé du microprojet : réhabilitation de trois salle de classe  |   |
| Localité : Sadapoini   |   |
| Région : Gnioumakélé   |   |
| Commune : Shaweni  |   |
| Description du sous projet :   | Le village de Sadapoini est situé dans la région de Gnomakele entre Gnaboimro et Mramani, l'école primaire contient que 6 salle de classe, plus de 50% de ces salles ne sont pas en bonne état et vue son effectif très élevé. Lors de passage du cyclone Kenneth les salles de classe sont totalement dégradés suite à la forte pluie et vent. Le sous projet de Sadapoini consiste à réhabiliter les quatre salles de classes detruites y compris les latrines et point d'eau et ainsi que le remplacement des mobiliers défectueux   |
| Localisation géographique :<br>Le site du sous projet se trouve dans l'enceinte clôturée de l'école primaire publique de Sadapoini                   |   |
| Les principales composantes environnementales de la zone susceptibles d'être affectées par le sous projet :le sol, l'air, l'eau, la flore et l'homme |   |
| Principaux problèmes environnementaux liés au sous projets :   | <p><b>Phase réalisation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Installation de chantier : nuisances et pollutions, précarité sanitaire, risque de forme de violence basée sur le genre (sexe) Sécurité, au Travail (SST)</li> <li>- Terrassement (fouille en rigole...) : érosion du sol, risque d'accumulation des produits de fouille, fragilisation du sol</li> <li>- Génie civil (maçonnerie, béton...) : Eparpillement des sachets des ciments, dégradation du sol par un mauvais réaménagement de l'aire de gâchage, risque d'extraction du sable, risque d'accident</li> <li>- Repli de chantier : Dégradation, Saleté, Changement du paysage</li> </ul> <p><b>Phase d'Exploitation</b> : Risque d'érosion due aux eaux de ruissellement et usée, manque d'hygiène,</p>  |
| Mesures envisagées pour atténuer, réduire ou supprimer les impacts environnementaux négatifs :   | <p><b>Phase réalisation</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Installation de chantier : Installer le chantier sur des terrains domaniaux, intégrer les communautés locales dans la vie du chantier, aménager les aires de stockage des matériaux. Veuillez au respect des mesures barrières de protection contre le COVID-19, éviter de faire travailler le personnel malade, délimiter le chantier par des panneaux de signalisation. Sensibilisation sur les VBG, mettre en place des panneaux d'affichage sur le VBG, application des codes de conduite de l'entreprise et au personnel de l'entreprise, sensibiliser les travailleurs sur les règles de bonne conduite, équiper les travailleurs en équipement de protection ; sensibiliser la population locale afin de réduire la fréquence de circulation sur les lieux de travail</li> <li>- Terrassement (fouille...) : Fouiller uniquement les zones concernées par les travaux, engazonner la partie dénudée non exploitée, mettre en place les produits de fouille dans des aires de stockage</li> <li>- Génie civil (Béton, maçonnerie...) : Stocker les sachets utilisés avant rejet dans les poubelles, réaménager correctement les aires de gâchage, ne pas utiliser des sables de mer</li> <li>- Repli de chantier : Réaménager les accès provisoires et les aires de stockage, nettoyer l'environnement de la construction.</li> </ul> <p><b>Phase Exploitation</b> :</p> |

|   |  |   |                     |                               |                |
|---|--|---|---------------------|-------------------------------|----------------|
|   | Equiper les salles de classe par des poubelles, construire un incinérateur, mettre en place d'ouvrage d'assainissement pour l'évacuation des eaux pluviales et usées dans les exutoires naturelles, aménager les exutoires, mettre en place des panneaux de signalisation, sensibiliser la population sur la protection de l'environnement |   |                     |                               |                |
| Plan de Gestion Environnementale et sociale | Impacts  | Mesures   | Responsable         | Calendrier d'exécution        | Coût estimatif |
| Installation                                | Nuisances et pollutions  | Installer le chantier sur des terrains domaniaux                                  | Entreprise          | Avant démarrage de travaux    | 400 000        |
|   |  | Délimité la base de vie de chantier   | Entreprise          | Avant démarrage de travaux    |                |
|   | Précarité sanitaire  | Intégrer les communautés locales dans la vie du chantier                          | UGP, CP, entreprise | Avant démarrage de travaux    |                |
|   | Risque de propagation du virus COVID-19  | Veillez au respect des mesures barrières de protection contre le COVID-19         | Entreprise          | Pendant les travaux           |                |
|   |  | éviter de faire travailler le personnel malade,                                   | Entreprise          | Pendant les travaux           |                |
|   |  | délimiter le chantier par des panneaux de signalisation.                          | Entreprise          | Pendant les travaux           |                |
|   | Risque de forme de violence basée sur le genre (sexe)  | Sensibilisation sur les VBG,  | Entreprise          | Avant le démarrage de travaux |                |
|   |  | application des codes de conduite de l'entreprise et au personnel de l'entreprise | Entreprise          | Avant le démarrage de travaux |                |
|   | mettre en place des panneaux d'affichage sur le VBG  | Entreprise  | Pendant les travaux |                               |                |

|                                  |  |   |            |   |  |
|----------------------------------|--|---|------------|---|--|
|                                  | Santé,<br>Sécurité, au<br>Travail (SST)  | sensibiliser les<br>travailleurs sur<br>les règles de<br>bonne conduite,<br>équiper les<br>travailleurs en<br>équipement de<br>protection ; | Entreprise | Avant<br>démarrage et<br>Pendant les<br>travaux |  |
|                                  |  | Mettre à<br>disposition du<br>chantier une<br>boite à<br>pharmacie pour<br>les premiers<br>secours  | Entreprise | Pendant les<br>travaux                          |  |
| Phase réalisation<br>des travaux | Dégradation<br>du sol par un<br>mauvais<br>réaménagement<br>de l'aire de<br>stockage | Aménager les<br>aires de<br>stockage des<br>matériaux   | Entreprise | Avant<br>démarrage<br>de travaux                | Compris<br>dans le prix<br>unitaire de<br>l'installatio<br>n                               |
|                                  | Erosion du<br>sol  | Fouiller<br>uniquement les<br>zones<br>concernées par<br>les travaux,   | Entreprise | Pendant les<br>travaux                          | 30 000   |
|                                  | risque<br>d'accumulati<br>on des<br>produits de<br>fouille                           | Mettre en place<br>les produits de<br>fouille dans des<br>aires de<br>stockage  | CP         | Pendant les<br>travaux                          | Compris<br>dans le prix<br>unitaire de<br>fouille  |
|                                  | Eparpillem<br>ent des sachets<br>des ciments   | Stocker les<br>sachets utilisés<br>avant rejet dans<br>les poubelles  | Entreprise | Pendant les<br>travaux                          | Compris<br>dans le prix<br>unitaire de<br>mise en<br>œuvre du<br>béton et de<br>maçonnerie |
|                                  | Dégradation<br>du sol par un<br>mauvais<br>réaménagement<br>de l'aire de<br>gâchage  | Réaménager<br>correctement<br>les aires de<br>gâchage   | Entreprise | Pendant les<br>travaux                          | Compris<br>dans le prix<br>unitaire de<br>mise en<br>œuvre du<br>béton et de<br>maçonnerie |

|                          |   |   |                     |                     |                      |
|--------------------------|---|---|---------------------|---------------------|----------------------|
|                          | Dégradation, Saleté, Changement du paysage  | Réaménager les accès provisoires et les aires de stockage, nettoyer l'environnement de la construction. | Entreprise          | Après les travaux   | 125 000              |
| Phase Exploitation       | Risque d'érosion due aux eaux de pluie  | Mettre en place un système de collecte et drainage des eaux pluviales                                   | Entreprise          | Pendant les travaux | 400 000              |
|                          | Manque d'hygiène  | Mettre en place des poubelles,  | Entreprise          | Pendant les travaux | 80 000               |
|                          |   | Installation d'incinérateur,  | Entreprise          | Pendant les travaux | 200 000              |
|                          |   | Mettre en place d'ouvrage d'assainissement pour l'évacuation des eaux usées                             | Entreprise          | Pendant les travaux | 200 000              |
|                          |   | Aménager l'exutoire   | Entreprise          | Pendant les travaux | 200 000              |
|                          | Risque de dégradation du littoral   | sensibiliser la population sur la protection du littoral  | CP, UGP, Entreprise | Pendant les travaux | NA                   |
|                          |   | <b>Total</b>  |                     |                     | <b>1 685 000 KMF</b> |
| Observations - Remarques | <p>(i) Pour l'économie d'énergie électrique, les mesures et dispositions suivantes seront prises en considération :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'utilisation au maximum de la lumière du jour pour l'éclairage et ce, en prévoyant des plafonds assez hauts, des fenêtres horizontales hautes ombragées assurant un contraste meilleur et une orientation nord / sud des salles de classe permettant d'introduire des éléments architecturaux (brises de soleil) pour régulariser l'entrée de la lumière naturelle ;</li> <li>• La diminution de l'éblouissement en contrôlant l'utilisation de la lumière du jour réfléchié ;</li> <li>• L'utilisation des luminaires fluorescents munis de ballasts électroniques qui consomment moins de courant que les ballasts classiques. En outre, leurs réflecteurs ainsi que leurs grilles seront choisis de façon à avoir des rendements élevés.</li> <li>• L'utilisation de luminaires équipés de lampes économiques ;</li> </ul> <p>(ii) Les ressources en eau sont rares et leur consommation coûte cher, c'est pourquoi, il est recommandé d'installer :</p> |   |                     |                     |                      |

|  |  |
|--|--|
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• une robinetterie et des équipements sanitaires résistants et ne nécessitant qu'un minimum d'entretien, pour éviter autant que possible les fuites ;</li> <li>• des robinets avec des réducteurs de débit (si les débits sont importants) ;</li> </ul> <p>Les déchets solides générés par les écoles doivent faire l'objet d'une gestion rationnelle et respectueuse de l'environnement. Le recyclage des papiers et cartons, composante essentielle de ces déchets dans les écoles, devrait constituer une priorité. Les concepteurs devront donc prévoir les moyens permettant de gérer ces déchets, avec une zone de collecte (plateforme en béton ou terre stabilisée, entourée de murets) qui abritera des fûts à couvercles pour le stockage provisoire, évitant ainsi l'émanation de mauvaises odeurs et la dissipation des déchets par le vent ou les animaux. Une fois collectés, ces déchets peuvent être incinérés (prévoir un incinérateur ou un lieu de brûlage).</p> <p>Recommandations :</p> <p>Les recommandations associent le bien-être et les mesures environnementales et sociales :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre en compte les mesures d'évacuation rapide en cas d'incendie ou d'activité sismique ;</li> <li>- Adopter des peintures « froides » qui répondent aux mieux aux infrastructures scolaires. Cas du tableau peint en vert mat ;</li> <li>- Aménager des aires de jeu pour les élèves ;</li> <li>- Respecter de manière stricte les règles et les normes de construction pour les bâtiments publics et plus spécialement celles concernant les écoles ;</li> <li>- Respecter les règles de sécurité</li> </ul> <p>Prévoir un réseau d'assainissement complet des toitures et des espaces extérieurs qui permettent d'éviter au maximum les risques d'inondation et/ou permettent d'en subir les inconvénients le moins longtemps possible ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pendant la mise en œuvre des travaux une équipe composée par le CPS, l'entreprise et le BE doivent effectuer des visites de suivi des travaux tous les soirs à la fermeture du chantier.</li> <li>- Les travaux seront programmés en commun accord avec la direction de l'école dans le but d'éviter les risques de perturbation des cours et ainsi que les risques des blessures des enfants</li> </ul> |
|--|--|

RTI  
~~classe~~  
04-08-2020

RSE  
